



# VIROFLAY RUNNING TRAIL



BULLETIN D'ADHÉSION V.R.T.

SAISON 2022 / 2023

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  M  F

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Catégorie sportive (ne pas compléter)

Nationalité : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Viroflay Running Trail (VRT) se réserve le droit d'utiliser votre image à des fins de communication ou de promotion de l'association ou pour des événements organisés par elle. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à Viroflay Running Trail, 4 rue du Général Galliéni, Bât.A, 78220 Viroflay. Seuls l'association VRT et les événements pour lesquels l'association VRT est engagée sont destinataires des informations que vous lui communiquez.

Effectuez le **règlement de la cotisation** (\*) de préférence par virement bancaire (demande RIB via mail ci-dessous)  
(\* Cochez la ou les options choisies (ou possibilité de règlement par chèque à l'ordre de *Viroflay Running Trail*)

### Base inscription (3 séances)

- Mercredi (avec entraîneur, sur piste)
- Vendredi (avec entraîneur, en forêt)
- Dimanche (endurance forêt en groupe)

110 €

**Supplément Licence FFA Loisir (Athlé Running)**

+ 63 €

**Supplément Licence FFA Compétition (Athlé Compétition)**

+ 80 €

**Avoir**

....

Signature de l'adhérent (obligatoire) : \_\_\_\_\_

(ou du responsable légal pour les adhérents mineurs)

TOTAL :

€

Nota : Les frais d'inscription ne sont remboursables qu'en cas de force majeure.

## Certificat médical

- **CAS n°1 : Nouveaux adhérents VRT, ou non-licenciés en 2021-2022, ou licenciés 2021-2022 dont le certificat médical a déjà servi pour 3 licences consécutives**

**Joindre un certificat médical original** (obligatoire) de moins de 3 mois, autorisant la pratique de la course à pied / de l'athlétisme en compétition). *licenciés 2021-2022, vous pouvez charger directement le certificat médical sur votre espace licencié.*

- **CAS n°2 : Licenciés 2021/2022 (dernier certificat délivré au plus tôt au 1<sup>er</sup> septembre 2020) :**  
**Complétez en ligne le questionnaire médical**, depuis votre espace licencié

NB : Si vous répondez oui à l'une des questions ou si vous ne souhaitez pas compléter ce questionnaire, joignez obligatoirement un nouveau certificat médical.

**Bulletin** complété à envoyer, accompagné (le cas échéant) du **certificat** / du **règlement** à :

Viroflay Running Trail  
Bâtiment A  
4 rue du Général Galliéni  
78220 VIROFLAY

ou par mail à [viroflayrunningtrail@gmail.com](mailto:viroflayrunningtrail@gmail.com) avec demande de RIB pour virement

Prendre la **licence** de la Fédération Française d'Athlétisme est vivement recommandé par l'association V.R.T.. Son principal avantage est de comporter une **assurance** couvrant tous les risques liés à la course à pied. Elle facilite les inscriptions aux compétitions. Tout certificat délivré après le 1<sup>er</sup> septembre est valable 3 ans pour le renouvellement de la licence.

La licence loisir est ouverte à tous, la licence compétition n'est nécessaire que pour les personnes désirant participer aux compétitions du championnat fédéral.